URCEC infos
Union des Réseaux Congréganistes de l'Enseignement Catholique
3 rue Duguay-Trouin – 75006 PARIS
Tél : 01 77 10 32 10 - Courriel : **res_cong_ec@yahoo.fr**
Janvier 2013 N°05 (65)

Edito

Epiphanie

Noël : Re- naissance (s), tel était l'intitulé de l'édito de décembre.
Dieu est venu en Cadeau, car « Dieu cherche sans cesse à vivre en nous ».
Noël : un temps de cadeaux et de la part de Dieu le don par excellence : « Dieu avec nous ».
Puis vient l'Epiphanie : l'histoire des mages, une histoire édifiante, une histoire pour donner à penser, pour parler de Dieu…

Diverses sont nos perceptions du Dieu qu'est Jésus car diverses sont nos histoires, nos sensibilités. Il nous faut sans cesse découvrir ce Jésus si étonnant qui a fait le choix de notre vie.

« Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? »
Avec la simplicité des mages, interrogeons-nous.
Interrogeons l'Eglise : Où est ton roi ?
Interrogeons les théologiens et les canonistes : Où est la Vérité ?
Interrogeons l'Enseignement catholique : Quel est ton projet ?
Interrogeons-nous, nous-mêmes : Avons-nous besoin de l'Ecole catholique ?

En entrant dans la maison, ils virent l'enfant … Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »
Ce sont des cadeaux bien précis, bien spécifiques.
« Faire un cadeau », offrir un cadeau est souvent une opération délicate, c'est un vrai travail qui prend du temps, qui demande de bien connaître la personne. Choisir ce qui fera plaisir, choisir un cadeau qui corresponde à la personnalité : objets, couleur, forme etc. Offrir un cadeau est bien sûr aussi un plaisir ! Dans le cadeau, je dis un peu qui je suis, ce que j'aime, ce que je souhaite. Les cadeaux disent aussi quelque chose de l'image qu'on a de quelqu'un, du statut qu'on lui donne, des goûts qu'on lui suppose … et on peut se tromper !!! Pensons aux cadeaux de Noël qui se revendent sur internet !!
Les mages, soit n'étaient pas d'accord sur l'identité du bébé qu'ils allaient trouver, soit ils se sont dits : « on assure, on ne sait jamais ». Alors ils ont apporté de l'or parce que cet enfant serait roi, de l'encens parce qu'il sera prêtre, et de la myrrhe parce que ce fils de Dieu est vrai homme et qu'il faudra l'embaumer quand il mourra. Cela signifie que tout comme les mages, nous avons des images différentes de Dieu ou du fils de Dieu.
Les uns mettront l'accent sur Jésus, vrai Homme qui a découvert ce qui le liait à son Père, le Jésus qui rencontre des personnes surtout des pauvres, qui guérit des malades, qui redonne le goût et la force de vivre.
D'autres voient en Jésus le grand-prêtre, celui qui est le représentant de Dieu, le Saint de Dieu.
D'autres encore voient en Jésus celui qui gouverne la terre, qui donne des lois, qui surveille si elles sont respectées.

Dans le projet du nouveau statut de l'Enseignement catholique, un seul article mentionne le nom de Jésus. Je cite : « *L'Eglise poursuit l'œuvre du Seigneur en appelant tous les hommes à la liberté, à l'accueil et la recherche de la Vérité par l'annonce de la Bonne Nouvelle qui est* ***Jésus****-Christ.* » (le nom Seigneur s'y trouve une fois et 10 fois le nom Christ).
Et nous, et moi... « *Pour vous qui suis-je* ? »

Diverses sont nos perceptions du Dieu qu'est Jésus car diverses sont nos histoires, nos sensibilités. Il nous faut sans cesse découvrir ce Jésus si étonnant qui a fait le choix de notre vie.

« Ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. »
Le plus sûr chemin pour connaître Jésus et le comprendre reste les Evangiles. Et quand on a rencontré Jésus, on a envie de prendre le large. Levons l'ancre pour le long voyage d'une nouvelle année, car à Noël, Jésus est monté dans notre barque.

Françoise GROSS
Secrétaire

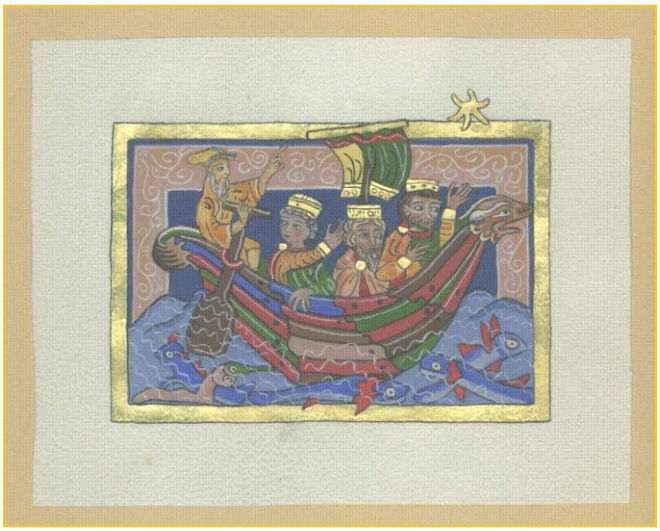

Enluminure de Sr Danièle MEYER:
Le voyage des Mages
D'après le lectionnaire de Spire
(12e siècle) Karlsruhe

SOMMAIRE

Edito

L'URCEC
- **AG et SESSION Tutelle**
- **URCEC Régionale : Aquitaine**
- **Session Tutelle 2014**
- **Formation Exercice de la Tutelle 2013-2013**

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
- **CNEC**
- **L'école au défi des inégalités**
- **Enseignement et fait religieux**
- **Mobilité des cadres**

Offres et Demandes

Sur l'agenda de l'URCEC

Les Cendres

L'URCEC

Assemblée Générale de l'URCEC et Session de formation : 15 et 16 Janvier 2013 : "L'IMMOBILIER SCOLAIRE AU SERVICE DU PROJET DUCATIF DES ETABLISSEMENTS "

Avec deux cents participants, l'amphi du "FIAP" était pratiquement au complet pour l'Assemblée Générale de l'URCEC et la session de formation qui a suivi. Les actes seront publiés ultérieurement, mais voici un rapide aperçu de ces deux journées très denses, étape annuelle incontournable de la vie de l'URCEC.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le rapport moral et le rapport d'activité.

Introduisant le rapport moral sur sa première année de fonction, Sœur Monique GUGENBERGER, Présidente, en signe de gratitude et de continuité, cite la conclusion du

rapport de celle qui l'a précédée, Sœur Marie-Chantal DUVAULT : *"Une existence sans événement, sans crise, sans "Kairos", sans invention est tout sauf humaine. Aujourd'hui, c'est le "temps favorable" : à la fois le temps de la crise et le temps de l'invention"*.

Quelques statistiques : L'URCEC regroupait 111 congrégations en Décembre 2011. À la suite de trois dévolutions de tutelle, celles-ci sont 108 en Décembre 2012, 23 masculines et 85 féminines. Les effectifs d'élèves des établissements sous tutelle congréganistes, (664 790 élèves à la rentrée 2012), dans des proportions moindres que les années précédentes, mais comme les effectifs de l'Enseignement catholique, continuent cependant à augmenter (4347 élèves supplémentaires), avec les variantes connues : diminution en premier degré et en LP et afflux en collège.

I. L'URCEC aujourd'hui

- Les convictions et les forces de l'URCEC :

Les traditions éducatives nées des fondatrices et des fondateurs, leur diversité, le patrimoine éducatif dont l'URCEC est dépositaire sont *"une source vive, une source de créativité"*. L'URCEC, expression de l'enseignement congréganiste dans l'Enseignement catholique est un lieu d'échange et de soutien entre les différents réseaux.

- **Ses *préoccupations et ses difficultés*** concernent la diminution des personnes consacrées engagées dans la mission éducative, l'avenir des instituts et réseaux à faibles effectifs.

- ***La mise en place des URCEC régionales***. La journée des pilotes du 3 avril 2012 a manifesté la dynamique de ces nouvelles instances dans le dialogue avec les Directeurs diocésains ou les Évêques, une meilleure visibilité des différents charismes et la mutualisation des moyens.

II. Le conseil d'administration, le bureau et le secrétariat général.

Après avoir remercié tous les membres de ces instances, en particulier Sœur Nadia AIDJIAN, Secrétaire Générale et le Frère Alain ORY, Secrétaire Général - Adjoint, Sœur GUGENBERGER énumère leurs actions et fonctions essentielles :

- **Représenter la tutelle** au Comité national de l'Enseignement catholique et à sa Commission Permanente, ainsi que dans toutes les autres commissions.
- **Aider à l'exercice de la tutelle** par la communication interne (URCEC-Infos, fiches du Vade mecum, etc…), la formation ou l'aide individuelle qu'apportent en particulier ses Secrétaires généraux en réponse aux questions de toute nature qui affluent au long des journées**.**
- **Former** au service de la tutelle et promouvoir son approfondissement, en particulier par l'action de son institut de formation, l'ACE (Association des Communautés Éducatives), dirigé par le Frère Alain ORY.
- **Favoriser la collaboration**, exprimer la position concertée des tutelles congréganistes : les journées de réflexion sur le projet de Statut, les échanges avec le bureau des Directeurs diocésains ou le travail sur l'immobilier.

Deux grands dossiers

- L'URCEC et l'immobilier scolaire. La commission de l'URCEC poursuit trois objectifs :

- participer à la réflexion sur l'immobilier scolaire initiée par le SGEC et y faire valoir le point de vue des congrégations.
- aider à la préparation de la session de cette année ;
- être à la disposition des tutelles pour résoudre les difficultés qu'elles rencontrent dans ce domaine.

- **Le Statut de l'Enseignement catholique.** Le P. Jean-Yves GRENET, sj, participe au groupe d'écriture, le Frère Rémy HAREL et Sœur GUGENBERGER au groupe de relecture. En interne à l'URCEC un groupe de pilotage a été constitué. Il a étudié les rédactions successives des projets, organisé des journées de réflexion pour les délégués de tutelle, rencontré P. MARSOLLIER, Délégué Général du SGEC en charge de ce dossier, et Mgr PLANET. Au fur et à mesure de la réflexion, une confiance s'est établie, les apports vigilants de l'URCEC sur la place des congrégations, reconnus. (Voir ci-dessous)

Les orientations 2012 – 2013

- **"L'à-venir" des tutelles congréganistes.**
  Souhaitant une meilleure connaissance des réseaux congréganistes, des conditions concrètes de l'exercice de la tutelle et pour préparer l'avenir, le Conseil d'Administration se propose de rencontrer individuellement les tutelles en 2013. Un premier point sur cette action sera fait à l'Assemblée Générale de 2014.

- **le Statut de l'Enseignement Catholique.**
  Le travail avec les congrégations va se continuer dans le souci de trouver la structure la plus adaptée pour que l'Enseignement catholique puisse répondre à sa mission et aux besoins des jeunes de ce temps, et que l'apport et la place des congrégations soient pris en compte.

En conclusion de ce rapport et en écho aux propos d'ouverture, Sœur GUGENBERGER conclut *:"La grâce des commencements : celle qui a mis les instituts en route. Les difficultés et les besoins ne manquaient pas et les moyens n'étaient–ils pas dérisoires au regard des problèmes à résoudre ? Sommes–nous suffisamment convaincus que la grâce des commencements, que la grâce des possibles nous est également donnée pour les temps qui sont les nôtres*

Intervention du Frère Rémi HAREL sur le Statut de l'Enseignement catholique.

Les congrégations ont été régulièrement informées, invitées à réfléchir et à s'exprimer. Elles le seront encore dans les mois qui viennent. L'exposé concerne l'état du texte au 15 Janvier 2013, sachant que des changements étaient imminents : réunion du groupe "lecture" le jeudi 17 Janvier et réunion de la Commission Permanente le 18.

Le frère Rémi HAREL rappelle :

- le **plan** du texte :
  - **première partie.** *L'école catholique dans la mission éducative de l'Église*. La responsabilité éducative de l'Église, sa contribution au service éducatif de la nation, sa proposition éducative, la réalisation de la mission éducative, les caractères de l'École catholique.
  - **Deuxième partie** : *Une participation différenciée à la mission éducative commune*. L'engagement des personnes dans la mission éducative commune, une gestion des ressources humaines en concordance avec la mission commune, la réalisation de la mission commune : l'école catholique, l'institution ecclésiale de l'école catholique (la tutelle), le ministère de l'Evêque.
  - **Troisième partie :** *l'organisation de la mission éducative commune*. Les différentes composantes de l'organisation de l'Enseignement catholique, les principes d'animation et de fonctionnement de l'Enseignement catholique, les instances de l'Enseignement catholique.

- **Ce qui a été apprécié** dans l'évolution des rédactions successives : la place de la tutelle, la formulation de la mission du Chef d'établissement, le chapitre sur les OGEC, la description du rôle de chacun des acteurs et la création d'une conférence des tutelles.

- Ce qui **pourrait encore évoluer** : plus de "souffle", un meilleur développement du sens de la contractualisation, les financements institutionnels (tutelle…)

- Les **points qui seront soumis aux Évêques** à leur Assemblée de Lourdes en Mars et sur lesquels ils souhaitent trancher : en particulier, l'articulation Évêque – Autorités de

tutelles lors de la nomination d'un chef d'établissement.

LA SESSION DE FORMATION. Sur l'immobilier scolaire et le projet éducatif des établissements scolaires

(Il ne s'agit que de quelques notes, voir les actes qui seront publiés)

Le Frère Alain ORY rappelle que l'immobilier scolaire est toujours lié à un projet éducatif et à une mission qui "*tient à cœur*" aux congrégations.

Serge DELAIR, ancien responsable de l'immobilier pour une congrégation, intervient sur le thème ***:"Respect de l'immobilier scolaire. Contribution à la mission pastorale de l'Enseignement catholique****"*

Il s'agit de situer le problème dans le cadre de la mission de l'Eglise concernant l'utilisation des biens, mais plus précisément au regard de la responsabilité des tutelles.

L'immobilier scolaire est un "*outil ecclésial*" mis au service des établissements de l'Enseignement catholique pour la formation et de l'éducation, mais inséré dans la *société civile* dont il respecte le droit. Il convient qu'il y ait un *contrat clair* entre le propriétaire et l'occupant, déterminant les responsabilités de l'un et de l'autre, prévoyant les ressources consacrées à l'immobilier, son devenir et son entretien.

Serge DELAIR dégage rapidement sept points de ***vigilance*** :

- L'immobilier a un propriétaire canonique : c'est un bien d'Église, confié – le mot signifie confiance - pour une mission déterminée.
- La responsabilité effective de la congrégation et les moyens qu'elle prend pour l'assumer.
- La connaissance exacte des biens : surface, type de biens et droits vis-à-vis des tiers.
- Le suivi effectif et maîtrisé par le propriétaire du respect du caractère propre prévu pour l'usage des biens.
- La nécessité de dégager les moyens nécessaires au bon fonctionnement, à l'entretien, au renouvellement, voire au remplacement, sur place ou ailleurs.
- L'explicitation les écarts éventuels entre les besoins et les moyens donnés ; convaincre tous les acteurs, et la congrégation, du bien-fondé apostolique du changement éventuellement nécessaire.
- Animer et former tous les acteurs.

Le mercredi matin, Marie – Christine BERNARD, théologienne et anthropologue, répondait à la question ***"Que disent les pierres de nos maisons ? Enracinement biblique, implications humaines, enjeux d'Évangile"***

Le patrimoine parle, fait sens, dit des rapports humains… *"L'immobilier des congrégations n'est pas celui des agences immobilières" :* voilà qui peut engendrer des incompréhensions ! Marie – Christine Bernard articule son exposé en trois parties :

- **l'aspect anthropologique, l'enjeu humain de l'immobilier**. C'est l'enjeu du rapport aux autres… On a besoin de "frontières" à son espace, frontières qui sont toujours l'objet de conventions sociales de négociation et qui peuvent être remises en cause. L'immobilier dit aussi un rapport aux valeurs, à l'idéal de "bien" que chacun porte en lui et qu'il veut promouvoir. Les lieux, qui ne sont pas toujours choisis, nous façonnent, mais la façon dont on les aménage est aussi l'expression de notre liberté et dit quelque chose sur nous.

- **Les aspects bibliques et évangéliques**. Dès la Genèse, nous sommes dans la logique du don : c'est la terre tout entière qui est donnée à l'homme. La période de l'Exil fait prendre conscience de la fragilité humaine de tout établissement. À partir de l'exemple de David, qui malgré les avertissements des prophètes, veut construire un temple à Dieu, Marie – Christine BERNARD rappelle que vouloir *"assigner un domicile à Dieu"* est une tentation permanente. L'immobilier passera, comme notre corps… Comment articuler notre désir d'habiter la terre et ce à quoi l'humanité, animée par l'Esprit, est destinée, au-delà de sa réalité matérielle ? La Bible nous donne un "déroulé" à l'image de notre humanité qui cherche, qui tâtonne…

Dans l'Évangile, Jésus révèle l'idéal d'humanité voulu par le créateur À la question "Où demeures-tu", il ne répond pas que cela n'a pas d'importance mais "venez et voyez" (Jn 1, 38 – 39) ; et c'est "dans la maison" que Jésus explique sa parole à ses disciples…

- **Conséquences pour les congrégations** vis-à-vis de l'immobilier.
  Faire des bien immobiliers des supports de service et de fécondité au niveau des grandes orientations comme au niveau quotidien : les locaux d'accueil, par exemple, sont la carte de visite de la congrégation, est-ce qu'ils reflètent ce qu'on veut dire au monde ? Passer du lien au détachement : lorsqu'il faut quitter des locaux, prendre du temps avec ceux qui sont les plus vulnérables, dans le respect de chacun. Ces biens ont été destinés à un objectif, quand on les vend ou les cède, on ne passe pas que les biens mais tout ce dont ils sont porteurs, et même avec une visée théologique : c'est pour Dieu que ces bâtiments ont été construits

Conclusion :

Revenant sur l'ensemble des deux journées, Sœur GUGENBERGER conclut :

Il nous faut un regard positif, objectif sur l'immobilier, outil pour une mission au sein de la société ; la formation des administrateurs est nécessaire (…). Notre immobilier est un immobilier référé, même si les situations sont très diverses. Dans les rencontres entre gestionnaires et propriétaires, prenons une conscience plus profonde de nos engagements, suscitons un autre regard sur la réalité, un regard qui invite à une prise de distance, à nommer les réels enjeux. *Propriétaire, gestionnaire, ou responsable, je ne le suis qu'en passant et cela implique à la fois un engagement total et un détachement, une liberté.*

A. Blandin

SESSION TUTELLE 2014

DATES A RETENIR

Mardi 14 et Mercredi 15 Janvier 2014
au FIAP PARIS
Thème à déterminer

FORMATION A L'EXERCICE DE LA TUTELLE 2013-2015

Cette formation sera à nouveau mise en place pour 2013-1014.

Première session :

9-10-11 octobre

à la Barouillère à PARIS.

Public concerné : Délégués de tutelle en exercice ou en préparation, conseillers de tutelle.

En mars, un courrier, parviendra aux Autorités de Tutelle à ce sujet. Pensez à envoyer vos futurs délégués de tutelle !

URCEC régionale Aquitaine

Compte- Rendu de la rencontre du 10 décembre 2012 à BORDEAUX de 10h à 12h.

Comme convenu lors de notre précédente réunion, la rencontre de l'URCEC régionale 33 a eu lieu en amont de la rencontre inter tutelles diocésaine et

congréganistes prévue le même jour à 14h 30 à la DDEC de Bordeaux.

L'ordre du jour était le suivant :

- Préparation de la rencontre de l'après-midi.
- Le point sur la vie des diocèses de la région.
- Le statut de l'EC.
- Questions portées par les participants.

Après un temps d'accueil et de prière « *Dieu n'a jamais fini de nous surprendre* » nous réagissons d'abord sur l'ordre du jour de la rencontre de l'après-midi :

- Articulation des établissements sous Tutelle congréganiste par rapport à la réalité et aux
- Orientations de l'Enseignement Catholique Diocésain
- Projets, initiatives, perspectives de développement au sein des écoles relevant d'une tutelle congréganiste.
- Point sur les procédures de recrutement des chefs d'établissement des réseaux congréganistes.
- Rythme annuel des réunions.
- Représentants des Tutelles congréganistes aux CODIEC et CAEC.
- Statut de l'EC
- Questions diverses.

✓ Notre échange autour du premier point (orientations diocésaines) tourne autour des mots *mutualisation, cotisation, solidarité.*

✓ Dans un second temps nous échangeons sur les questions immobilières et enfin sur la dimension pastorale (prêtre référent, parcours KT,…)

✓ Le travail sur le statut nous permet d'échanger sur :

Le recrutement des CE ; article C79
Le délégué épiscopal / DDEC ; article C 161
La conférence des Tutelles ; article C173 et B 159
Le mandatement des autorités de Tutelle ; article B 141

✓ Enfin nous accueillons et débattons autour des questions des participants, concernant des établissements bien précis de la région Aquitaine.

Fin de la rencontre à 12 heures.

Sr Annie GENAIN
Pilote

Vie de l'Enseignement Catholique

Comité National de l'Enseignement Catholique du 23 novembre 2012

A l'intention des membres du CNEC, des directeurs diocésains, des responsables congréganistes, des responsables académiques et nationaux des APEL, des organismes nationaux, des organisations de chefs d'établissement et des syndicats de salariés.

La session du Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC) du 23 novembre 2012 s'est déroulée de 9 H 30 à 17 H 30 au 19 rue de l'Assomption 75016 Paris, sous la présidence de Monseigneur Aumônier, évêque de Versailles.

Monseigneur Planet, évêque de Carcassonne et de Narbonne, en visite ad limina, était excusé.

La présidence de séance a été assurée par Monsieur Patrick Wolff, vice-président du CNEC.

Mgr Aumônier a introduit la session en précisant que l'éducation des jeunes avait été au cœur des échanges des évêques lors de leur assemblée plénière de début novembre.
Il y a, notamment, été question du projet dit du « mariage pour tous », de l'internet dans sa dimension éthique et comme vecteur de communication et d'action, de la présence des catholiques dans le monde contemporain, du phénomène social de l'avortement.
Les évêques ont aussi travaillé sur le futur statut de l'Enseignement Catholique. Ils ont salué le travail considérable fourni et la méthode employée. Ils souhaitent que ce statut représente une feuille de route définissant les objectifs et finalités de l'Enseignement Catholique.
Au cours de cette assemblée de novembre, les évêques ont décidé la création d'un Conseil Episcopal pour l'Enseignement Catholique dont le champ de compétences s'étend de la maternelle au supérieur. Son président sera élu à la prochaine assemblée de Lourdes au printemps 2013. A titre provisoire, ce Conseil est constitué du Cardinal Ricard et de Messeigneurs Aumônier et Planet.

I- Le statut de l'Enseignement Catholique

Les membres du CNEC, comme les évêques, ont été destinataires fin octobre d'un avant-projet de Statut presque complet, sur lequel chacun a pu travailler.
La réflexion sur la révision du Statut a été entamée en août 2010. La Conférence des évêques a été associée au cours des assemblées de novembre 2011 et avril 2012. Pour sa part, le CNEC en a été saisi en mars 2011 puis en juillet 2011. La 1ère partie de l'avant-projet de Statut a été débattue en mars 2012 ; des échanges ont eu lieu sur la 2ème partie en juillet 2012.
C'est sur cette base que les deux comités d'écriture et relecture-écriture ont poursuivi très régulièrement leur travail, sans accélération particulière du processus d'élaboration.

L'Assemblée des évêques des 3 et 4 novembre 2012 a porté plus particulièrement son attention sur les points suivants : les rapports chef d'établissement / adjoint en pastorale scolaire / prêtre référent ; la présidence du CODIEC et du CAEC par l'évêque ; le rôle de l'évêque et du directeur diocésain dans la nomination des chefs d'établissement sous tutelle congréganiste ; le mode de nomination du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique ; l'introduction d'éléments sur la formation des cadres et des maîtres dans l'Enseignement Catholique ; la place de l'assemblée des directeurs diocésains et la relation entre cette assemblée et le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique .

Pour leur part, les membres du CNEC ont apporté leur contribution. Nombreux se sont exprimés au cours de cette session. Tout en reprenant les points abordés par les évêques, ils ont notamment échangés sur les rapports droit associatif / droit canon / droit public, sur les fondements des CODIEC et CAEC, conseils ou comités, sur la place de chacun dans l'établissement ou bien encore sur les coûts financiers des organisations et instances.

Ce texte a encore vocation à évoluer au regard des contributions des uns et des autres. Les membres de la Commission Permanente ont une rencontre exceptionnelle sur ce sujet le 14 décembre. De leur côté, les deux comités d'écriture et relecture écriture auront une session commune le 20 décembre prochain.

Un texte complet de projet de Statut doit être élaboré pour le CNEC du 15 février prochain. Ce texte comportera des propositions alternatives pour que les évêques puissent, lors de leur assemblée plénière de fin mars, prendre position.

II- Le projet de loi ouvrant droit au mariage pour les personnes du même sexe

Face à ce projet de loi, de nombreux directeurs diocésains, chefs d'établissement et présidents d'APEL ont été interpelés par des membres des communautés éducatives.
Après discussion, les membres du CNEC ont considéré que, du fait de son expérience et de sa responsabilité éducative, l'Enseignement Catholique devait faire connaitre sa position en tant que professionnel de l'éducation. Le Secrétariat Général a été chargé de rédiger un communiqué en ce sens.

III- Bilan économique de l'Enseignement Catholique

Cela fait désormais trois ans que la FNOGEC et le CNEAP présentent devant le CNEC les résultats de l'observatoire économique et social qui permettent de donner un éclairage sur l'état de santé des établissements de l'Enseignement Catholique et la qualité de leurs comptes de fonctionnement général et de leurs bilans.

L'Enseignement Catholique est largement constitué d'un réseau de petites et moyennes structures. 73 % des OGEC emploient moins de 10 salariés et seuls 3% en ont plus de 50.

Le poids économique de l'Enseignement Catholique s'élève à 4,7 Milliards d'euros. Si l'on y intègre la masse salariale des enseignants, agents publics de l'Etat, notre secteur représente 11 milliards d'euros.
Pour l'exercice 2010-2011, concernant la partie dite Education Nationale (OGEC), les ressources publiques se sont élevées à 453 millions d'euros pour le premier degré et 1,3 milliard d'euros pour le second degré. Les participations des familles ont dépassé le cap des 2 milliards avec une augmentation de 6,9 %.
Du côté de l'enseignement agricole, les ressources publiques représentent un total 112 millions d'euros alors que les participations des familles se sont élevées à 91 millions d'euros.

Les charges n'ont cessé de croître ce qui, mécaniquement, a entrainé une nouvelle érosion de la capacité d'autofinancement des établissements qui passe de 8,7% à 7,4% des produits. C'est un constat inquiétant pour notre secteur, qui a devant lui des investissements importants en termes de rénovation, mise aux normes, redéploiement et développement.

Toutes ces informations sont consultables sur le site de la FNOGEC :
http://www.fnogec.org/gestion-et-financements/Observatoire-economique-et-social

IV- La Convention des 1er et 2 juin 2013 « Avons-nous besoin de l'Ecole Catholique ? »

Avec cette Convention, nous entrons dans une nouvelle étape qui doit nous permettre de sortir du « refuge » dans lequel certains voudraient parfois enfermer l'école catholique, de l'exposer aux regards des responsables de la société civile et politique, d'entendre les attentes de ceux qui y ont recours sans la connaître vraiment, d'analyser les préventions qu'elle peut susciter.

Il s'agit donc bien d'aller à la rencontre des regards extérieurs portés sur l'école catholique, de les entendre, de les prendre en compte pour identifier les actions et les stratégies à mettre en œuvre au moment où

nous sommes désireux, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire du Concile Vatican II, de nous mettre à l'écoute des signes des temps et de repréciser notre engagement éducatif au service des jeunes et de la société.

Ces deux journées se décomposeront en des temps d'apports, un sur les principaux défis nouveaux sociétaux, un second sur les enjeux éducatifs et un troisième provenant d'un grand témoin. Par ailleurs, six controverses seront traitées sur les thèmes :

- Avons-nous besoin de l'école catholique pour vivre la mixité sociale ?
- Avons-nous besoin de l'école catholique pour contribuer à la « nouvelle évangélisation » ?
- Avons-nous besoin de l'école catholique pour réussir l'insertion professionnelle ?
- Avons-nous besoin de l'école catholique pour promouvoir la citoyenneté ?
- Avons-nous besoin de l'école catholique pour animer les territoires ?
- Avons-nous besoin de l'école catholique pour développer la créativité pédagogique ?

Pour enrichir ces controverses nous sommes à la recherche d'initiatives locales.
L'affiche support de communication de cette Convention a été présentée aux membres du CNEC.

V- Actualités

- **Constat de rentrée de l'année 2012-2013**

	Rentrée 2011	Rentrée 2012	Variation	Variation en %
Premier degré	848 218	846 300	- 1 918	- 0,22%
Second degré	1 132 962	1 140 555	+ 7 593	+ 0,67 %
TOTAL	1 981 180	1 986 855	+ 5 675	+ 0,29 %
Enseignement Agricole	51 089	50 127	- 962	- 1,88 %
TOTAL	2 032 269	2 036 982	+ 4 713	+ 0,23 %

Ces chiffres, notamment en second degré, cachent de grandes disparités. Les collèges continuent à progresser (+ 6 872) et la quasi stabilité des lycées (+ 588) n'est que la résultante d'une augmentation en lycée général compensée par des baisses d'effectifs en lycée technique et professionnel.

Autre constat, les académies d'Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Rouen, Toulouse qui avaient stabilisé leurs effectifs à la rentrée 2011 repartent à la baisse.

- **Le climat politique général**

Les relations avec le nouveau gouvernement et la nouvelle majorité sont à la fois bonnes et contrastées.

Du côté du Ministère de l'Education Nationale, les relations sont régulières, directes et

franches, mais il nous faut souvent revenir auprès de nos interlocuteurs pour réussir à obtenir des avancées concrètes.

Les relations avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur sont, pour ainsi dire, quasi-inexistantes.

En ce qui concerne le Ministère de l'Agriculture, nous sommes extrêmement préoccupés. Les promesses faites par le candidat Hollande de traiter à parité l'ensemble des partenaires ne sont pas tenues. Nous espérons qu'il ne s'agit que de problèmes budgétaires et non de questions d'ordre politique, voire idéologique.

- **Projet de Loi d'orientation pour l'école**

L'Enseignement Catholique a participé à tous les groupes de travail de la concertation et avons insisté sur 4 points :

- L'évolution et l'avenir du métier d'enseignement
- L'orientation
- Les rythmes scolaires
- La formation initiale des enseignants

Le projet de loi devrait être présenté au Conseil des Ministres dans la 2ème quinzaine de janvier.

L'inquiétude porte sur les rythmes scolaires, notamment les 3 h 00 par semaine de temps hors enseignement. Le vrai souci est que ce temps « hors enseignement » n'est pas bien défini. Il faudra sans doute négocier avec les représentants des communes pour obtenir des financements.
Comment s'établira la relation triangulaire établissement/Etat/ commune ? Il est nécessaire de disposer d'un cadre assurant aux établissements qu'ils bénéficieront des financements dégagés.

A ce jour, la mise en œuvre des nouveaux rythmes serait étalée sur 2 ans et un fonds de 250 millions d'€ serait débloqué pour les communes qui s'engageraient dans cette démarche dès les rentrées 2013 et 2014.
Pour sa part, le pôle école du SGEC travaille à répertorier les expériences et donner des outils aux établissements pour leur permettre de préparer au mieux leur rentrée scolaire.

- **Formation initiale des enseignants**

Le CNEC a pris connaissance des informations relatives à la réforme de la formation initiale des maîtres.
Une politique de préprofessionnalisation sera engagée dès la licence. Les concours se passeront à la fin de la période de M1. En M2, l'étudiant deviendra stagiaire et sera rémunéré.
Le M2 ne pourra se faire que dans un M2 des métiers de l'enseignement et de l'éducation, sans doute dans le cadre d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).
Semble acquis le fait que les 7 masters des ISFEC et Universités catholiques ont vocation à s'inscrire dans ce schéma.

Pour sa part l'Enseignement Catholique accueille favorablement cette réforme, mais sera attentif aux conséquences financières qui en découleront.

- **Projet de loi de finances 2013**

Les projets annuels de performance sont parus. Il en ressort que :

<u>Pour le budget de l'Education nationale</u>

- Hors titre II programme 139

Ce programme concerne notamment les contrats aidés, la formation initiale et continue, le forfait d'externat, l'accompagnement éducatif, les crédits pédagogiques.

Malgré la demande de réduction des dépenses publiques, le budget 2013 reprend les montants du PLF 2012.
756 175 773 € sont affectés à ces lignes.

- Titre II

Ce titre concerne les rémunérations et avantages sociaux des personnels enseignants.
Toutes les créations d'emplois annoncées sont absorbées par la modification du régime des étudiants admissibles au concours en vue de devenir enseignant.

Pour le budget de l'enseignement supérieur

Dans le programme 150, le financement de la formation initiale ne fait apparaître qu'une somme de 10 millions, au lieu des 12 millions nécessaires.

Pour le budget de l'Enseignement Agricole

Dans le programme 143, les promesses faites par le Ministère ne sont tenues, ni au niveau de l'emploi, ni au niveau des crédits. Le CNEAP a donc décidé de maintenir le contentieux qu'il a engagé pour faire respecter la loi Rocard.

M. de LABARRE a conclu cette journée en remerciant chacun pour sa participation active et le travail fructueux sur des sujets difficiles.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'école au défi des inégalités

Le SGEC et l'IFP **Lille à la Cité des Echanges de MARCQ EN BAROEUL**
organisent les

11-12-13 février 2013
Un FORUM ouvert à tous.
Croiser les pratiques…
Créer des repères communs…
Ouvrir des voies nouvelles… Contacter : SGEC

ENSEIGNEMENT ET FAIT RELIGIEUX
Pluralité et citoyenneté
Eduquer à la Paix

18-22 mars 2013 à MARSEILLE
Session nationale de l'Enseignement Catholique
sur l'enseignement du fait religieux à l'ISTR de MARSEILLE
Le Mistral – 11 Impasse Flammarion
13001 MARSEILLE

Pour enseignants, chefs d'établissement, adjoints de pastorale scolaire et toutes personnes intéressées. CONTACT : tél 04 91 50 35 50 ou 01 53 68 60 84

OFFRES ET DEMANDES

Site « Mobilité des cadres »

Mobilité des cadres
de l'Enseignement catholique

Le SGEC vient de créer un nouveau site :

http : mobilite.enseignement-catholique.fr

Ce site permet de déposer une offre d'emploi ou une candidature.
Nous vous invitons à bien utiliser ce site interactif et facile
Mobilité des cadres de l'Enseignement catholique :
Le site qui facilite vos recherches !

http://mobilite.enseignement-catholique.fr

Ce site vous permet de déposer une offre d'emploi ou une candidature. Après avoir ouvert un compte d'accès, déposez des offres d'emploi ou des candidatures, ajoutez votre description de poste ou votre CV, gérez les offres ou les annonces en les priorisant ("favoris"), recevez des alertes dès qu'un candidat ou une offre se présente sur le site.

Ce nouveau site est :
- Fonctionnel. Des options techniques vous permettront de gérer vos annonces grâce aux favoris, aux alertes.
- Adapté et simple d'utilisation. Un mode d'emploi est téléchargeable, des « bulles d'aides » vous guideront tout au long de vos saisies.
- Convivial. La navigation est agréable.

Grâce à "Mobilité des cadres", bénéficiez :
- d'un gain de temps considérable sur vos recherches,
- d'un outil simple à utiliser et facile d'accès, tout en vous proposant de nombreuses options techniques (favoris, alertes...),
- d'offres d'emploi adaptées à vos critères de recherche.

Pour utiliser le site, nous vous conseillons de passer par le site www.enseignement-catholique.fr et de cliquer sur le bouton "mobilité des cadres de l'enseignement catholique", ou par l'adresse suivante : http://mobilite.enseignement-catholique.fr

TUTELLE DE LA SOCIETE DES RELIGIEUSES DU SACRE-CŒUR recrute pour la rentrée scolaire

2013, **un (ou une) délégué de la Provinciale à l'Education** pour les 7 Etablissements scolaires du réseau français.

Mission :

Le délégué de la Provinciale à l'éducation est nommé par la Provinciale pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois.

Il exerce, au nom de la Provinciale, la mission de suivi des établissements scolaires français.

Il veille à assurer la transmission du charisme de la Congrégation et s'engage à suivre les formations à la spiritualité du Sacré-Cœur proposées par la Congrégation.

Rôles et Tâches :

Il coordonne l'exercice de la tutelle :

- le conseil de tutelle (présidence, nomination, agenda, budget)
- les délégués à la tutelle, il les accompagne dans leur mission (visite de tutelle, évaluation, entretien triennal)
- les chefs d'établissement, (recrutement, lettre de mission, organisation de rencontres, suivi du planning de formations)
- le lien avec les organismes nationaux, les réseaux européen et international des tutelles Sacré- Cœur.

Profil souhaité :

Personne ayant eu des responsabilités dans l'enseignement Catholique, possédant une bonne connaissance du monde éducatif, être un bon manager, un bon relationnel, pouvant coordonner une équipe.

Bonne mobilité.

Une connaissance de la spiritualité ignatienne et de la pédagogie de Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur sera un plus.

La compréhension de l'anglais est souhaitée.

Poste salarié à mi-temps.

Secrétariat du Bureau de la tutelle : 14 rue d'Assas 75006 Paris.

Contact : Suzanne Rabillard 14 rue d'Assas 75006 Paris

Mail : **tutelle.sacrecoeur@rscj.com**

Tel 06.83.30.28.22.

TUTELLE DES SALESIENS DE DON BOSCO

Recherche pour le 1er septembre 2013 un chef d'établissement second degré et coordonnateur expérimenté

L'Institut Lemonnier de Caen est un Lycée Professionnel de 535 élèves et un Lycée Technique de 339 élèves. Il comprend aussi un Lycée Agricole de 226 élèves dirigé par un chef d'établissement agricole. L'ensemble comprend 1100 élèves.

Cette responsabilité lui demandera d'adhérer au projet éducatif de Don Bosco et d'avoir des qualités relationnelles certaines pour animer une communauté éducative importante et le sens du travail en équipe, en lien avec la Tutelle Salésienne, le Diocèse et l'organisme de Gestion.

Adresser le dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à :

Père Alain BEYLOT, Délégué de Tutelle, 393 bis Rue des Pyrénées 75020 Paris.

Tel : 06 07 23 97 20 –

Courriel : abeylot@donboscofrance.com

TUTELLE DE LA SOCIETE DU SACRE-CŒUR recherche pour la rentrée scolaire 2013, **un chef d'établissement pour la direction du collège et du lycée Marmoutier à Tours.**

Ces deux unités pédagogiques constituent avec l'école primaire (maternelle et élémentaire), l'Institution Marmoutier sous tutelle des Religieuses du Sacré-Cœur.

L'ensemble accueille 1150 élèves. Une réelle collaboration est nécessaire entre les deux chefs d'établissement. Le réseau des établissements du Sacré-Cœur rejoint le réseau européen et le réseau international, ce qui implique une connaissance et si possible une pratique de l'anglais.

Les candidatures doivent être adressées à :

Madame Suzanne Rabillard

Déléguée de la Provinciale pour les Etablissements Scolaires

14 rue d'Assas

75006 PARIS

ou par mail : tutelle.sacrecoeur@rscj.com

(Envoyer lettre de motivation et CV)

TUTELLE DES FILLES DE LA CROIX recherche pour la rentrée 2013, dans un ensemble école-collège situé en région parisienne dans le Val de Marne, **un chef d'établissement du 1er degré** (demi-décharge).

Merci d'adresser un dossier de candidature à

Muriel Choubry, déléguée de tutelle, Congrégation des Filles de la Croix,
90 rue de Sèvres 75007 Paris
courriel : murielchoubry@hotmail.fr

TUTELLE DE L'INSTITUT DES SŒURS DE ST JOSEPH cherche **chef d'établissement** pour **petit collège** rural (120 élèves) de Haute Loire (43), adossé à **une école primaire** (80 élèves).
Les bâtiments ont été récemment rénovés et aux normes APMR. Les associations OGEC et APEL sont dynamiques et efficaces.
L'option « sport-nature » développée depuis 3 ans est attractive pour les élèves.
L'équipe éducative est stable et motivée. Le chef d'établissement actuel demande sa mutation après 16 ans de direction.
Contact : M. Henri DEMARLE
Mail : henridemarle@sfr.fr

TUTELLE SŒURS DE LA CHARITE DE NEVERS Suite à la restructuration de l'Enseignement Catholique sur la ville de Nevers, cherchent, dans le cadre de leur tutelle, (réseau de 6 établissements),
un directeur ou une directrice pour prendre la responsabilité d'un nouvel ensemble scolaire issu de la fusion de deux établissements. La prise de fonction se fera en septembre 2013.
L'établissement se composera de 14 classes dont trois spécialisées (CLIS et CLE), avec une décharge complète.
La formation de chef d'établissement et de l'expérience sont demandées.
Envoyer votre curriculum vitae, une photo et une lettre de motivation à
tutelle.nevers@wanadoo.fr

TUTELLE CONGREGANISTE DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE RUILLE recherche pour la rentrée scolaire 2013 un chef d'Etablissement pour assurer la direction de l'école primaire du groupe scolaire Sainte Cécile (228 élèves) à Châteaudun (28)
Les candidatures doivent être adressées à :
Sœur Henri Dominique Besson 31 rue Voltaire 72018 Le Mans cedex 2
Tel : O2 43 43 78 78
henridominique@providenceruille.com

TUTELLE CONGREGANISTE DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE RUILLE recherche pour la rentrée scolaire 2013 un chef d'Etablissement pour assurer la direction du Collège Sainte Cécile (230 élèves) et la coordination de l'ensemble scolaire Ste Cécile à Châteaudun (28). Qualités de management et d'esprit d'équipe entre autres.

Les candidatures doivent être adressées à :
Sœur Henri Dominique Besson 31 rue Voltaire 72018 Le Mans cedex 2
Tel : 02 43 43 78 78 ;
henridominique@providenceruille.com

TUTELLE SŒURS DOMINICAINES MONTEILS, recherche pour la rentrée 2013 **un chef d'établissement du 1er degré** avec demi-décharge pour l'école Sainte Geneviève, Paris 5ème. Adresser les dossiers de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à Soeur Anne-France,
65 rue du Cardinal Lemoine 75005 PARIS.
Courriel : mffaugeras@yahoo.fr

LA TUTELLE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COMPASSIONNISTES (OITEC) recherche, pour cause de départ à la retraite, un chef d'établissement pour un LYCEE - 500 élèves – qui pourra bénéficier d'un passage de relais. Nous avons cette volonté de sauvegarder son esprit « familial » l'entente conviviale au sein de notre tutelle, les bons rapports avec le diocèse et les établissements catholiques du secteur. Cet établissement est situé dans le grand Sud-Ouest. Nous serons sensibles à des candidats ayant déjà une expérience significative de la direction de lycée dans une congrégation et ayant la volonté de s'inscrire dans la durée.

Les courriers de candidature sont à adresser à :
oitec.ed@orange.fr

TUTELLE CONGREGANISTE : LA SOCIETE DU SACRE-COEUR recherche pour la rentrée scolaire 2013, un chef d'établissement pour assurer la direction de l'école primaire du Groupe Scolaire Sophie Barat à Chatenay-Malabry.
Le chef d'établissement bénéficie d'une décharge complète. Les candidatures doivent être adressées à

Madame Suzanne Rabillard, 14 rue d'Assas, 75006 Paris.

Tél : 01.44.39.48.49 (le mardi) ou par mail : secretariat.tutelle@gmail.com
M.Bénédicte du Halgouët
Secrétariat
Tutelle Scolaire Sophie Barat
14 rue d'Assas - 75006 Paris
Tél : 01.44.39.48.49

_____

TUTELLE CONGREGANISTE recherche pour un **Ensemble scolaire (école, collège et lycée de 1500 élèves**) situé sur la Côte Basque **un adjoint(e) de direction** pour le collège (16 divisions) pour la rentrée 2013.

Etablissement qui essaie de mettre en œuvre un véritable accueil de tous (élèves à besoins éducatifs particuliers, classe européenne - anglais et espagnol -) et qui souhaite porter chacun à son excellence.
Mi-temps d'enseignant (en histoire-géo, mathématiques ou autre matière) + mi-temps OGEC
Compétences :
•Enseignant(e) compétent(e).
• Communication
• Organisation.
• Intéressé(e) par les questions pédagogiques et l'innovation.
• Bonne maîtrise des outils informatiques et leur utilisation à des fins pédagogiques
• Engagé(e) sur le plan pastoral.

Formation ECM et/ou expérience souhaitée

Faire parvenir CV, lettre de motivation à
D. IRIBARREN, chef d'établissement.
Courriel : d.hiribarren.largente@wanadoo.fr

TUTELLE de l'INSTITUT des SŒURS de SAINT-JOSEPH recherche, pour la rentrée 2013, **un Chef d'Etablissement expérimenté** pour le
LYCEE SAINT-JACQUES de COMPOSTELLE au **PUY en VELAY (43).**
Etabli sur plusieurs sites **le Lycée, d'environ 1000 élèves,** il comporte (*) **:**
Lycée d'Enseignement Général
Lycée Technologique Tertiaire
Lycée Professionnel Tertiaire
Sections de Technicien Supérieur
Centre de Formation continue
Internat d'environ 140 élèves
Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation, CV détaillé, coordonnées complète) à :
Michel PROSLIER Délégué de Tutelle
12 ter, avenue de Villars
63400 CHAMALIERES
michelproslier@yahoo.fr

(*) Se reporter au site internet

_____

TUTELLE SAINTE FAMILLE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE recherche pour la rentrée scolaire 2013, **chef d'établissement 2°,** expérimenté, qui sera **coordonnateur de l'Ensemble Scolaire** Jeanne d'Arc de Figeac (46) : école : 355 élèves – collège : 342 élèves – LEGT/Prof : 353 élèves – Centre de Formation – Internat filles et garçons

Cette responsabilité nécessite prioritairement d'adhérer et de faire vivre le projet éducatif de la congrégation de la Sainte Famille en lien avec la tutelle, de collaborer étroitement avec le diocèse dans le cadre des orientations du projet diocésain.
Cette fonction demande des qualités relationnelles, d'animations pédagogiques, éducatives, pastorales et d'adaptations à la connaissance du territoire et des différents partenaires locaux.
Par sa présence, sa force de propositions, sa capacité à fédérer, le chef d'établissement sera porteur de projets en lien avec ses collaborateurs et partenaires.
Par ses compétences et sa rigueur dans le domaine de la gestion économique et sociale de l'établissement, il rendra compte à l'Organisme de Gestion dont il sera un membre actif.
Adresser dossier de candidature comportant lettre de motivation et CV détaillé à :
COTTET Jean-François
Délégué de Tutelle Sainte Famille
93, Avenue Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN

Courriel : jfc.cottet@orange.fr

_____

TUTELLE « URSULINES DE L'UNION ROMAINE » recherche pour la rentrée 2013

-pour Paris 17° :
Chef d'établissement d'Ecole primaire (27 classes ; 700 élèves)

- pour la région Pays de la Loire (Nantes) :
Chef d'établissement de Collège, de Lycée et de classe préparatoire (1000 élèves)

- pour la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Digne)
Chef d'établissement de Collège et de Lycée (300 élèves)

Envoyer votre **dossier de candidature**, comprenant votre CV, votre lettre de motivation et de candidature *(indiquer le lieu pour lequel est la candidature*),

à Paul Ducarouge, délégué de tutelle,
soit par mail ducarouge.paul@wanadoo.fr
soit par courrier « Mouillargues 71600-Paray le Monial »

LA TUTELLE DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE DE ST VINCENT DE PAUL,
Suite à un départ en retraite, recherche **un Chef d'Etablissement** au 1er sept 2013 pour diriger un **Lycée Technologique et Professionnel et Centre de Formation à Soissons (Aisne)**
(700 élèves et étudiants dans 4 pôles de formation : arts appliqués, hôtellerie-restauration, tertiaire, sanitaire et social, en formation initiale scolaire et par apprentissage)
Dans le profil attendu, des convictions de réussite et d'excellence des jeunes en enseignement professionnel, une compétence dans l'animation participative d'une communauté éducative, et dans la gestion d'un établissement technique et professionnel.

Contacter : Hubert ANTOINE Délégué de Tutelle
9 rue Cler – Paris 7
E-mail : h.antoine.ddt.fdlc@free.fr

LA SECTION FRANÇAISE du COLLEGE DE LA SALLE – LE CAIRE – EGYPTE recherche des enseignants.
Pour l'année scolaire 2013-2014, postes à pourvoir (professeurs français) :

I) Pour les classes de 3ème, 4ème et 5ème et les classes qui préparent l'entrée des élèves dans la section française :

- Un professeur de Français
- Un professeur d'anglais
- Un professeur de SVT
- Un professeur de Physique-Chimie
- Un professeur d'EPS

II) Pour les classes de seconde, première et terminale :

- Un professeur de Mathématiques pour Terminale et 1ère
- Un professeur de SES pour Terminale
- Un professeur de SVT pour Terminale, 1ère et 2nde
- Un professeur de Physique-Chimie

Le Collège de La Salle, fondé en 1898, est un établissement scolaire qui relève du réseau lasallien. Celui-ci comporte 900 établissements scolaires répartis dans 81 pays, dont 6 en Egypte (4 au Caire et 2 à Alexandrie).
Le Collège de La Salle est situé au centre du Caire dans un environnement social populaire et accueille 2400 élèves de toutes confessions issus d'un milieu plus au moins aisé. Ces élèves suivent les programmes du Ministère de l'Education égyptien pour les établissements dits à français renforcé, avec enseignement de la langue française dès le jardin d'enfants et enseignement des matières scientifique en français.
Le Collège de La Salle fait partie des écoles bilingues qui suivent les programmes du Ministère égyptien de l'éducation et de l'enseignement. Le français est la première langue étrangère et l'anglais la deuxième. Les matières scientifiques sont enseignées en français.
La section française du Collège de La Salle, ouverte en septembre 2009, reçoit des élèves qui ont suivi l'enseignement national jusqu'à la fin de la troisième, ayant passé l'examen national clôturant le cycle des études de base.
La section française du Collège de La Salle offre à ses élèves l'enseignement des programmes français et la préparation aux examens du baccalauréat français.
La section française du Collège de La Salle, faisant partie du Collège de La Salle, a le même projet éducatif que les autres sections du Collège.
La section française constitue dans cet établissement une option offerte au niveau du lycée ; elle comprend des classes de 2nde, 1ère et Terminale. Les élèves de ces classes qui viennent du système national égyptien ont reçu dans l'établissement une préparation adaptée pendant leurs années de collège. Les élèves ont passé le DNB en fin de 3ème.

Les professeurs de la section sont des enseignants français recrutés, sur un contrat local annuel Leur salaire brut mensuel, est établi en euros en fonction des diplômes de l'enseignant ou /et de son indice, il est payé en LE au taux de change officiel en vigueur le 25 de chaque mois.
La cotisation à **la Caisse des français à l'étranger** est entièrement à la charge de l'enseignant.
Les jours de **congé** hebdomadaires sont le vendredi et le dimanche ; les professeurs assurent leurs cours lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi. La journée scolaire commence à 8h et se termine à 17h ou 17h30.
Trois autres établissements scolaires privés et confessionnels du centre-ville ont ouvert, ces dernières années, des sections françaises au niveau du lycée : Sacré-Cœur de Ghamra, la Mère de Dieu (pour les filles) et la Sainte Famille (pour les garçons). Ces sections françaises sont placées sous la supervision de **l'Institut Français d'Egypte, de l'Ambassade de France,** qui se charge d'obtenir auprès du gouvernement égyptien les permis de résidence et l'autorisation de travail et qui appuie

les demandes de détachement auprès du Ministère français de l'Education nationale.
Les **quatre établissements** mentionnés travaillent dans un esprit de coopération et de mutualisation des ressources ; dans cet esprit, et pour leur garantir un temps complet d'enseignement, les enseignants sont appelés à travailler dans plus d'un établissement. Des heures de décharge sont consenties à ceux qui travaillent dans plus de deux établissements.

Date limite de la candidature : 15 déc 2012.
Envoyer CV, lettre de motivation et rapport inspection à jeanmichelhanna@yahoo.fr

---

Eric DUBOCAGE, marié, 37 ans, études de philosophie et de théologie (DEUG et maîtrise), expériences réelles dans l'accompagnement des jeunes par le biais du scoutisme, des aumôneries de collèges et de lycées durant 16 ans, et désireux de se mettre au service d'un établissement scolaire, **recherche un poste de CPE ou de cadre éducatif** dans l'enseignement catholique."

Contact: tel. 06 64 83 04 75

Mail: dubocage.eric@gmail.com

Julien MONGHAL, marié, 33 ans, 2 enfants, Chef d'établissement du 1er degré depuis 10 ans dans le Puy de Dôme, ayant suivi la formation de Chef d'établissement du 2nd degré à l'ECM. "Je souhaite mettre mon dynamisme au service d'une nouvelle mission de **Chef d'établissement du 2nd degré."**

Sens des responsabilités, adaptabilité et disponibilité sont les qualités que j'ai développées et qui sont indispensables pour piloter un établissement.
julien.monghal@gmail.com
Tél: 06-84-65-57-49
Chef d'établissement de l'école **Massillon** -
Ensemble Scolaire International
5 rue Bansac - 63000 Clermont Ferrand
tel: 04-73-98-09-78
website: massillon63.fr

Christian CANTEGRIT, Chef d'établissement expérimenté, diacre permanent, 57 ans, marié, 3 enfants, possédant une parfaite connaissance de l'Institution propose de se mettre au service pour relever un nouveau défi de responsable, étudie toute proposition même à l'étranger.
Contact : **christian.cantegrit@wanadoo.fr**

Olivier BOUISSOU, 45 ans, **chef d'établissement** avec 11 ans d'expérience, en structure scolaire (coordinateur), recherche pour la rentrée 2013 un poste (étudie toute proposition) dans le grand sud-ouest.
Qualités de dynamisme pédagogique (créations, animations), ouvert sur l'international, management d'équipes et suivi rigoureux de la gestion (situations difficiles), dimension pastorale et engagement personnel.
Contact : 06 08 64 13 21
olivier.bouissou44@gmail.com

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Fabrice QUAILLET 60 ans, chef d'établissement depuis 1990.
« Mon désir profond serait de mettre à profit mes dernière années d'activité dans le cadre d'une action à l'international et souhaiterais dans ce sens me mettre en relation avec toutes les structures de l'enseignement catholique qui évoluent sur ce créneau.
Ma connaissance et mon affection particulière avec le continent africain [SAHEL] (et faisant une totale abstraction du contexte délicat actuel) seraient pour moi un atout majeur mais je suis prêt à étudier toute proposition qui soit en adéquation avec mes aspirations au service de l'éducation chrétienne par passion et vocation d'une passion.
J'envisage d'ailleurs très sérieusement de passer une partie de ma retraite sur le continent africain.
C'est sur les conseils de Louis Marie PIRON (06-08-25-80-74) – Secrétariat Général de l'enseignement Catholique et en plein accord avec Thierry AILLET (06-08-68-71-96) mon actuel Directeur Diocésain [Vaucluse] que je vous adresse cette candidature ».

Rue Amédée GINIES
84240 – LA TOUR D'AIGUES
fquaillet@wanadoo.fr
tél 06-81-48-00-61

Aurélie FRADIN, 36 ans, célibataire,
Chef d'établissement du second degré coordinateur depuis 2008 à Châteaudun, dans l'Eure et Loir, recherche nouvelle mission dans un établissement secondaire : collège et/ou lycée et/ou post bac, de préférence sans internat. Le poste de chef d'établissement me plait car il faut faire preuve de dynamisme, de polyvalence, d'adaptabilité, avoir le sens de l'entreprise, de la gestion et du travail en équipe sans oublier qu'il s'agit d'abord du service des élèves. J'aime

accompagner mais aussi proposer des projets pédagogiques. Je prête également une attention toute particulière à l'immobilier. J'attends de pouvoir nouer avec la Tutelle une relation de partenariat et de confiance réciproque.
J'entre donc actuellement dans une procédure de mobilité sans contrainte géographique particulière. Je suis ouverte aux propositions qui pourront m'être faites.
Contact : direction.stececile@gmail.com
Tél 06 21 79 24 56

CIA EMMANUEL, 39 ans -Marié, 1 enfant
Chef d'établissement d'un ensemble scolaire 1er et 2nd degré, je souhaite mettre mon expérience au service d'une nouvelle mission.
Domicilié près de Clermont-Ferrand en Auvergne, j'envisage, avec ma famille, ma mobilité vers des diocèses situés plus au sud.
Je recherche une structure qui peut comporter plusieurs unités pédagogiques : école(s)-collège-et/ou lycée-et/ou internat.
Adaptabilité, disponibilité, écoute et sens des responsabilités sont des qualités professionnelles que j'ai développées tout au long de ces années et qui me semblent indispensables pour le pilotage et le bon fonctionnement d'un établissement.
Contact **:** 04 73 63 91 7 ou 06 50 75 68 67
ciaemmanuel@yahoo.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Chantal GIORDANENGO, 50 ans, expérience d'enseignement en Nouvelle Calédonie et dans établissement jésuite, chef d'établissement coordinateur dans le Pas de Calais, depuis 2009, 400 élèves, Collège Lycée, **recherche un nouveau poste de direction** pour faire vivre un projet riche de sens dans une dynamique de changement : une autre manière d'appréhender les enjeux de notre société.
Contact: Tél. 06 12 31 69 15
ch.giodanengo@gmail.com

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Christophe REYNAUD, 45 ans - marié, 3 enfants, chef d'établissement depuis 2008, recherche pour la rentrée 2013 **un poste de chef d'établissement** sur la région Languedoc-Roussillon et plus particulièrement sur l'Hérault ou le Gard.

Contact : Tél. 06 77 10 21 08
christophe.reynaud@yahoo.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Claudine TRUR, mariée, mari à la retraite une fille, mobile et disponible, adjointe de la vie scolaire des classes de 6ème et 5ème, souhaite **un poste de chef d'établissement.**
267 rue du moulin
54 700 MONTAUVILLE
Tél ; 06 28 34 03 71
c.trur54@aol.com
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Alain ORGERIT 49 ans, séparé, 1 enfant, **chef d'établissement coordonnateur** depuis 2006, dans la Drôme, recherche nouveau poste dans un établissement plus important.
Tél 06 33 29 65 93
alainorgerit@yahoo.fr

Annie VIDAL, 46 ans, célibataire**,** chef d'établissement coordinatrice depuis 2010. Excellente connaissance du lycée et en particulier en lycée professionnel. Recherche **nouveau poste de direction,** suite à une restructuration économique.
Tél 06 77 17 85 59
chef-etablissement-gerbert@wanadoo.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

M. Françoise DUGAND, chef d'établissement depuis 2003, dans la Drôme, recherche pour des raisons familiales, spirituelles et de renouvellement personnel, **un poste de chef d'établissement sous tutelle congréganiste**, dans le sud de la France.
Tél 06 83 87 99 78
francoise.dugand@laposte.net

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Olivier BARON, adjoint de direction depuis 7 ans, en Seine Saint Denis, recherche poste de d'adjoint de direction en collège/lycée dans l'Ouest, en Bretagne, pays de Loire ou Centre.
Tél 06 14 75 26 00
baron.olivier@wanadoo.fr
CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Emilie JALU, 29 ans, un enfant, vie maritale, licenciée en sciences de l'éducation, diplômée de la formation de cadre éducatif, 8 ans d'expérience dans un collège privé des Trinitaires de Paris, **recherche un poste de Cadre éducatif** dans l'EC région de PAU, mutation du conjoint.
Contact Tél 06 84 17 04 67
emiliejalu@hotmail.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Aline SCHOOS, 43 ans, célibataire, licenciée en philosophie, master en sciences humaines, engagée dans l'animation en pastorale liturgique et sacramentelle, recherche **un poste de cadre éducatif** sans l'enseignement catholique.

Contact : Tél 06 07 41 61 50
aschoos@yahoo.fr

CV et lettre de motivation au secrétariat de l'URCEC

Sur l'agenda de l'URCEC

Février 2013

06 : AG FORMIRIS FEDERAL
07 : Conseil fédéral FORMIRIS
08 : MARSEILLE - URCEC PACA
11-12-13 : COLLOQUE « L'école au défi des inégalités » MARCQ EN BAREUL
14 : Commission permanente au SGEC
AG UNIFOC
15 : CNEC
21 : MONTPELLIER –URCEC Languedoc Roussillon
26 : Bureau URCEC

Les cendres

Sur mon front ou dans mes mains,
la cendre dit la terre, la terre d'où je viens,
celle que j'habite pour la changer, la transformer,
et en même temps transformer mon cœur.

Mes mains couvertes de cendres,
marquées de mon péché et de choses ratées,
devant Toi, Seigneur, je les ouvre,
pour qu'elles redeviennent capables de construire
et pour que tu en ôtes la saleté.

Mes mains crispées sur mes possessions
et mes idées toutes faites,
devant Toi, Seigneur, je les ouvre,
pour qu'elles laissent échapper mes trésors.

Mes mains, prêtes à lacérer et à blesser,
devant Toi, Seigneur, je les ouvre,
pour qu'elles redeviennent capables de caresser.

Mes mains, fermées comme des poings
de haine et de violence
devant Toi, Seigneur, je les ouvre,
Tu y déposeras la tendresse.

Mes mains se séparent de leur péché :
devant Toi, Seigneur, je les ouvre :
J'attends ton pardon.

Au creux de mes mains ou sur mon front,
la cendre pour me dire :
reviens au terre à terre de tous les jours,
sans pour autant oublier le rêve.

La trace de la cendre,
Sur mon front ou dans mes mains,
Me montre un chemin :
C’est en revenant à Dieu
Que je peux revenir à moi
et me réconcilier avec moi-même.